

# Critères d'évaluation pour un habitat accessible et adapté à tous

Mise à jour : Juillet 2010



<b>Abords de l'habitation - Stationnement</b>			
Trottoirs bateau			
Abords bien éclairés			
Éclairage avec radar de détection			
Portail ou porte de garage télécommandé			
Espace de manœuvrabilité suffisant autour du véhicule garé			
Parking ou garage proche de l'entrée			
Revêtement ou sol non glissant et sans obstacle		<b>Aménagement général du logement</b>	
Rampe d'accès stabilisée, non glissante avec main courante		Couloir ou hall d'entrée (dégagement) large	
Cheminement (rampe) avec palier de repos tous les 10m		Portes larges (au moins 90 cm)	
Entrée accessible sans marches		Portes sans seuil ou franchissables	
Entrée sécurisée (digicode ou carte à puce)		Circulation et manœuvres aisées en fauteuil roulant	
Boîte à lettres entre 40 cm et 1,30m du sol		Cloisons facilement supprimables	
Boîte à lettre encastrée		Accès aux extérieurs (terrasse, cour, jardin) sans marches	
<b>Accessibilité des parties communes (appartements)</b>		Monte escaliers ou monte charge	
Porte d'entrée large (au moins 90 cm)		Ascenseur intérieur	
Porte avec barre de tirage		Chambre, salle de bain et toilettes au rez-de-chaussée	
Présence d'un ferme porte		Chambre proche de la salle de bain et des toilettes	
Aire de repos dans le hall (hors débattement des portes)		Manœuvres (interrupteurs, poignées) entre 50 cm et 1 m du sol	
Entrée et escaliers sans zone d'ombre ni éblouissement		Prises de courant nombreuses	
Éclairage automatique à intervalle assez long		Veilleuse dans le couloir	
Ascenseur accessible sans marches		Variateurs de lumière ou lumière d'ambiance non éblouissante	
Ascenseur suffisamment grand		Points lumineux complémentaires dans les unités de vie	
Ascenseur à durée de fermeture longue		Variateur de température	
Indicateurs visuels dans et hors de l'ascenseur		Climatisation	
Sous sol desservi par l'ascenseur		Bonne isolation des murs et plafonds	
Parking souterrain desservi par l'ascenseur		Double vitrage	
Escalier large (mini 1,20m)		Fenêtres et portes coulissantes	
Marches d'escaliers marquées à l'aide de couleurs lumineuses		Volets électriques	
Marches de hauteur maximale 16 cm		Fermetures télécommandées (volets, stores...)	
Escaliers avec contremarches		Système domotique intégré (volets, chauffage...)	
Mains courantes et rampes		Dispositif de télésurveillance	
<b>Salles d'eau – Toilettes</b>		<b>Cuisine</b>	
Sol antidérapant		Îlot central	
Espace libre de 1m50 de diamètre minimum.		Continuité du plan de travail, des plaques et de l'évier	
Siège de douche fixé au mur ou mobile.		Plans de travail placés à 80-85 cm de hauteur	
Receveur de douche extra plat (sans ressaut)		Plaques de cuisson sécurisantes (type induction)	
Douche "Italienne" (plain-pied)		Évier placé à 80-85 cm de hauteur	
Siège ou ascenseur pour baignoire.		Four placé à 80-85 cm de hauteur	
Sèches serviettes		Espace vide sous le plan de travail	
Espace vide sous le lavabo		Rangements bas à portes coulissantes	
Toilettes dans la salle de bain		Plinthes des meubles en retrait par rapport à leurs façades	
Siège de toilette surélevé		Accès de 1,50 m devant les équipements et le mobilier	
Poignée ou barre de redressement dans les toilettes		Boutons de commande des robinets accessibles	
Ouverture de la porte des toilettes vers l'extérieur		<b>Services et agréments</b>	
Au moins deux toilettes dans l'habitation		Transports en commun à moins de 100m	
<b>Sécurité</b>		Commerces à moins de 100m	
Porte blindée		Proximité d'une agence de service à domicile	
Porte avec chaîne ou judas		Proximité d'une maison de retraite	
Détecteur de fumée/ d'oxyde de carbone		Proximité d'un dispensaire ou d'une maison médicale	
Alarme (contre les intrusions)		École à moins de 300m	
Interphone		Colocation possible	
Interphone vidéo			